

Fédération Française de Tir à l'Arc – Comité Régional de Normandie
Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

COMTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR du 12 juin 2026 à Yerville

Présents : Caroline BOUVARD, Régine LEQUESNE, Pascal LE GUELLEC, Stéphane LEROY, Bruno MALLET, Gilbert NICOLAS, Nicolas VARNIERE.

Absente excusée : Séverine HORCHOLLE

La séance est ouverte par le Président à 20h05.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président informe les membres du Comité Directeur, d'un courrier de Chantal AUMERSIER l'informant de sa décision de présenter sa démission avec effet immédiat.

Il en prend acte et remercie Chantal, en son nom, en celui du Comité Directeur et de l'ensemble du Comité Départemental, pour son implication, son travail en qualité de Trésorière, sa disponibilité, son écoute et ses conseils tout au long de ces 22 dernières années.

Du fait du départ de Chantal, le Comité Directeur est désormais composé de 8 membres.

Le Règlement Intérieur adopté lors de l'Assemblée Générale du 25 janvier 2020 à Luneray, stipule dans son article 1 : « Le Comité Départemental est administré par un Conseil d'Administration appelé « Comité Directeur du Comité Départemental » composé de 8 à 12 membres.

De ce fait, il n'y aura pas d'élection complémentaire pour pourvoir le poste vacant lors de la prochaine Assemblée Générale en septembre à Grand Couronne.

Secrétariat



Validation du PV du 27 mars 2026

Adopté à l'unanimité des membres présents.



Publicité des clubs sur la prochaine saison

Le CRNTA vient de publier sur son site et dans la lettre aux licenciés une annonce concernant une action menée vers le public féminin.

Nous souhaitons que le CRNTA rencontre plus de succès avec cette initiative que le CD76 via sa proposition concernant la prise en charge d'une publicité sous différentes formes pour la prochaine saison.

En effet, suite à l'envoi d'un courrier à l'ensemble des structures, seulement 6 retours dont 2 positifs. C'est peu !

De ce fait, il est impossible de se lancer dans une commande pour des affiches, le coût serait exorbitant.

Un courrier a été adressé aux 2 clubs pour les en informer tout en précisant que la proposition concernant le versement d'une aide de 100.00 € sur présentation des justificatifs était maintenue.

Il va sans dire, que si un club n'ayant pas répondu dans les délais, venait à demander une aide, celle-ci serait rejetée.

Le CD ne comprend pas ce silence car c'était pourtant une demande formulée le jour de l'AG à Aumale par bon nombre des présents.

Finances



Situation du compte principal et situation du livret

Le solde du compte principal : 872.74 €

Le solde du livret : 35 000.00 €



Les aides du CD

Du fait du changement de notre exercice comptable, désormais calqué sur la saison sportive, celui en cours prendra fin le 31 août.

Cela impacte le calendrier des aides versées par le CD. Le tableau a été mis à jour sur le site du CD. Il en est de même pour le remboursement de la participation au RRJ et/ou TRJ.

Nous demandons aux responsables des clubs et/ou compagnies de bien relayer cette information sans tarder.

Aucune dérogation ne sera apportée aux dates limites.

Commission Sportive et Parcours



Division Départementale TAE DN

Le CD tient à remercier les organisateurs des 5 TAE de la saison estivale. Il tient à remercier également les membres des 11 équipes participantes. Nous espérons beaucoup plus.

Du fait de ce faible nombre, le CD a modifié en urgence quelques passages du règlement et en particulier celui concernant le dernier concours à Vieux Rouen Bresle qui devait servir de support à des duels.

Une réécriture du règlement a été demandée afin de clarifier certains points. De même, nous avons constaté après coup une erreur dans les catégories acceptées. Dès la prochaine édition les U18 pourront intégrer les équipes.



Championnat Jeunes en Salle

Logiquement celui-ci devait se tenir à Luneray.

Suite à un changement de l'équipe dirigeante et après questionnement, il s'avère que la priorité de la nouvelle équipe est la restructuration de la Compagnie.

De ce fait un appel a été lancé pour trouver un nouvel organisateur.

Les candidats devaient répondre à certains critères. Seulement trois réponses dont une seule répondait aux exigences.

L'organisation du prochain CD Jeunes a donc été confiée à Grand Couronne.

Le CD tient à remercier les 2 autres structures d'avoir répondu à l'appel.



Calendrier hivernal 2026/2027

La date limite pour les inscriptions par les clubs est ce week-end. Ensuite, le CD prendra la main pour valider à son niveau le calendrier avant que le CRNTA ne le finalise.

Il convient de noter un changement notable dans la validation finale à compter de maintenant. C'est désormais le CRNTA qui gère en lieu et place de la FFTA.

Le rôle du CD est de tenter d'harmoniser les concours pour éviter des doublons sur le même type de concours.

Avant, un accord existait entre le CD et le CRNTA prévoyant la non-remise en cause d'un refus ou d'une validation d'une compétition. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Le CRNTA est le seul à avoir le pouvoir décisionnaire.

Partant de ce principe, nous ne pouvons qu'inviter les potentiels organisateurs et ce quelque soit le calendrier, hivernal ou estival, à échanger le plus tôt possible pour éviter des doublons pour un concours de même nature, sur une même date et pire encore dans une zone géographique restreinte.

Le CD76 tient particulièrement à cette démarche car la Commission Sportive a été récemment confrontée à ce genre de problème.

Un club, Epouville, s'était positionné lors de l'élaboration du calendrier hivernal 26/27 sur l'organisation d'un concours jeunes le 11 novembre. Durant la période ouverte pour la saisie des concours une autre structure, Montivilliers, a également inscrit un concours salle 18 mètres le même jour.

Après quelques échanges avec le Président d'Epouville, nous lui avons signalé que certes, géographiquement cela n'était pas l'idéal, mais que dans l'absolu, le type de concours n'étant pas le même et les 2 clubs remplissant les conditions pour organiser, le CD76 n'avait pas autorité pour accepter un concours plus qu'un autre.

Le Président d'Epouville a informé le CD, qu'il ne comprenait notre démarche, en précisant que cette décision n'allait pas dans le sens de la politique du CD76 en direction des jeunes et à décidé d'annuler purement et simplement ce concours.

La Commission, soucieuse d'une part du respect de la réglementation concernant les inscriptions au calendrier et d'autre part de la présence, et même de la multiplication de ce genre de concours pour les débutants, lui a proposé de le maintenir et d'attendre début novembre pour faire le point sur les inscriptions et prendre la décision adéquate.

Le Président d'Epouville a maintenu son annulation, ce que nous regrettons vivement. Aux dernières nouvelles, il semblerait que ce concours soit reprogrammé pour le mois de mars prochain.



Sélection au Championnat de Normandie par équipe de club

Afin de satisfaire quelques demandes concernant le mode de sélection pour cette compétition, un nouveau mode de sélection a été mis en place lors de la dernière saison, à savoir la comptabilisation des points non plus sur l'ensemble de la saison mais sur 7 concours (après tirage au sort).

Après avoir examiné les résultats à la fois sur la sélection et ceux lors de la finale, il se trouve que ce nouveau mode n'apporte strictement rien de plus. Dès le 4^{ème} concours nous connaissions déjà pour 2 catégories la sélection.

Plusieurs scénarios ont été testés. Les changements sont infimes et de surcroît il sont pénalisants pour les arcs poulies et les sans viseur.

Partant de ce constat, la Commission Sportive décide de revenir à ce qui se faisait avant, à savoir l'attribution de points (6.5.4.3.2 et 1) en fonction des scores de 3 archères et/ou archers et ce sur l'ensemble de la saison hivernale. Cette décision prend effet immédiatement.

Commission Arbitres



Résultats d'avril

Dominique Cote a obtenu le tronc commun et dans la foulée son option Naure / 3D
Fabrice Lepont a obtenu lui aussi le tronc commun.



Point sur la nouvelle session formation

9 candidats sont en formation dont 2 ayant déjà le tronc commun.



Point sur le calendrier hivernal et affectation des arbitres

Un message doit être envoyé dès la validation du calendrier.

Commission Formation et Jeunes



Formation réglage matériel

Un sondage a été effectué afin de connaître le nombre éventuel des participants. Une fois le recensement terminé, une date sera précisée. Comme il semble difficile d'en trouver une durant la saison hivernale, l'idée serait d'ouvrir cette formation entre les 2 saisons. Affaire à suivre.



Règlement des prochains concours jeunes

Le nouveau règlement pour les concours jeunes a été diffusé à l'ensemble des structures. Il est également disponible sur le site Internet du CD avec l'ensemble des documents associés.
La Commission invite dès à présent les responsables à sensibiliser les débutants afin d'avoir sur les prochains concours dédiés une forte présence.



Bilan de la formation para Tir à l'Arc du 18 avril.

La Commission formation tient à remercier Brigitte et Bruno d'avoir accepté de présenter cette formation.

Même si le domaine est très technique et parfois compliqué, la présentation faite par nos 2 formateurs a été très instructive et parfaitement compréhensible via le diaporama et des explications sur des cas concrets.

Merci également aux 14 présents venant de 10 clubs sur 36.

Fin de la réunion à 22h30

Le Président
Pascal LE GUELLEC

La Secrétaire Générale
Séverine HORCHOLLE